

Appel à contribution
pour la revue *Le français aujourd'hui*
« L'enseignement de l'oral »
n° 227 - à paraître en décembre 2024
Coordination Isabelle de Peretti & Alice Barbaza

Comment prépare-t-on aujourd'hui les élèves – et notamment les collégiens et les lycéens – à prendre la parole et à la tenir, à lui donner une forme, un sens, une force qui permette à cette parole d'être entendue ? Comment les amener à maîtriser leurs prestations orales, dans les diverses formes ou genres d'oratoires convoqués dans leur scolarité, particulièrement du secondaire aux études supérieures, mais aussi dans leurs vies personnelle et professionnelle futures ? Sur le plan institutionnel, le développement des épreuves certificatives orales dans la discipline du français et au baccalauréat (à côté de l'épreuve orale anticipée de français qui date de 1970, celle du brevet depuis 2009 et le « grand oral » du baccalauréat en terminale depuis 2019), manifeste une modification, au moins en apparence, de la tradition de l'école républicaine française principalement centrée sur l'écrit, questionnant tant la pratique professionnelle que la recherche.

L'intérêt renouvelé pour l'oral et son enseignement, loin de se limiter à l'institution scolaire, se révèle plus largement dans des productions culturelles récentes, documentaires et fictions qui ont marqué les esprits, comme le rappelait C. Mongenot en ouverture du colloque *Quand les adolescents prennent la parole : oral en scène, écrit en coulisses ?*, en janvier 2023¹. Des documentaires d'abord : *À voix haute : La force de la parole* (Stéphane Ladj Ly et Stéphane Freitas 2016), *Les Débatteurs* (Julie Chauvin, 2017) qui suivent le parcours d'adolescents et de jeunes adultes. Des fictions, aussi, comme *Le Brio* (Yvan Attal 2017) où un universitaire aigri aide une étudiante de banlieue populaire à devenir avocate en préparant un concours d'éloquence. Par ces « belles histoires », à l'issue heureuse malgré un parcours semé d'embûches, ces films s'inscrivent dans une tradition de films politiques, comme *The Great Debaters* (Denzel Washington 2007)² et dessinent une certaine idée de « l'éloquence ». Elles peuvent être inspirantes, mais ne doivent cependant pas masquer les difficultés qui se posent d'une façon plus générale pour l'enseignement de l'oral dans les classes.

Cette mise en avant et en scène de la parole s'inscrit par ailleurs dans un contexte culturel, politique et économique plus large, qui s'étend des médias traditionnels aux réseaux sociaux, des artistes aux influenceurs, des politiques aux chefs d'entreprise. Cette extension est à prendre en compte et à interroger : elle prolonge une certaine tradition de l'éloquence et, avec elle, un ensemble de soupçons, mais elle est également porteuse de formes et, peut-être, de genres et de pratiques nouvelles dont il faut tenir compte, tant dans la formation des élèves que dans celle des enseignants. Si le « grand oral » du baccalauréat et le « petit oral » du diplôme national du brevet amènent à donner, au sein de l'institution scolaire, davantage de place à l'oral et à la prise de parole, cette évolution du curriculum doit ainsi être envisagée dans un paysage culturel en évolution. Quels apprentissages pour l'oral et pour les évaluations orales dans ce contexte institutionnel, certificatif et culturel qui se modifie ? C'est cette question que nous souhaiterions documenter dans ce numéro, dans ses dimensions didactiques et sociologiques, sans exclure celle de la formation des enseignants.

De fait, l'oral, tant au plan théorique que didactique, pose de redoutables problèmes. Comme l'ont montré de nombreuses publications et recherches, le terme est éminemment polysémique (cf. Cadet et Pégaz-Paquet 2016). Il désigne, dans l'institution scolaire comme dans la recherche, des objets forts

¹ Colloque de l'observatoire de la lecture et de l'écriture des adolescents, organisé à Paris, par l'association *Lecture jeunesse*, en janvier 2023.

² Inspiré d'une histoire vraie, qui relate la lutte des Afro-américains pour faire reconnaître leurs droits dans les années 1930, lutte illustrée précisément par l'affrontement de deux groupes d'étudiants dans le cadre d'un concours d'éloquence.

divers (pour les nombreux travaux développés depuis les années 1990, voir la note de synthèse publiée à ce sujet par É. Nonnon en 1999, puis en 2000). L'oral étudié peut ainsi l'être sur le plan de la communication, de la circulation de la parole dans la classe (l'oral pour vivre ensemble, communiquer et apprendre) ; il peut l'être également en tant que moyen d'enseignement dans la discipline français comme dans toutes les disciplines scolaires (l'oral pour apprendre : étude des verbalisations, conduites langagières, confrontations, etc.), ou en tant qu'objet d'enseignement des différentes formes ou genres de discours socialement valorisés (l'oral à apprendre, en réception et en production, cf. notamment Dolz et Schneuwly 1998-2016), oral ou « oraux » comme le précise C. Garcia-Debanc (2016). Il peut viser la formation à la parole, avec la mise en jeu du corps et de la voix, pour les élèves comme pour les enseignants (Martin 2015 ; Tellier et Cadet 2014 ; Le Goff 2015, 2016, entre autres), tandis que la question des liens et des spécificités de la langue orale par rapport à celles de l'écrit et des variations langagières traversent ces différents objets.

Plus récemment, dans le champ théorique comme dans celui de la didactique, c'est le réexamen des liens, tensions et articulations entre oral, oralité et littératie qui fait l'objet de nombreuses recherches. Le numéro 183-183 de la revue *Pratiques* (2019) fait ainsi le point, comme l'indique son résumé, « sur les usages actuels de la notion de littératie et d'oralité, en linguistique, en didactique et en littérature. » Ce qui amène par exemple C. Delarue-Breton et É. Bautier (2019) à conclure paradoxalement à l'importance du travail de l'oral, dans les classes, pour l'accès à la littératie, et C. Joigneaux à encourager la relecture des travaux de Goody pour mieux étudier les implications cognitives des différents modes d'articulation entre communication écrite et communication orale, rejoignant par-là les travaux de C. Margolinas et M. Laparra (2012). Ces reconfigurations à l'œuvre sont aussi à lire dans les travaux récents de S. Plane (2015, 2019) tandis que ceux de P. Dupont et M. Grandaty (2016) concluent au dépassement de la dichotomie oral enseigné / oral pour apprendre.

C'est une autre tension, encore, qui est explorée sur les plans culturel, institutionnel et didactique, dans le n° 99 de *Recherches et travaux*, « Penser le retour de l'éloquence et de son enseignement (Mas, Nicolas et Vibert 2021). Le retour de l'éloquence y est en effet étudié dans la diversité de ses manifestations et dans ses liens avec la rhétorique, l'argumentation et la littérature, dans un paysage culturel mouvant et en reconfiguration : quels apports possibles alors dans les classes pour l'apprentissage de la parole publique ? Tout récemment enfin, le n° 68 de *Repères* (2023), « Nouveaux objets et nouveaux contextes d'enseignement de l'oral », sous la direction d'A. Dias-Chiaruttini et de J. Dolz, propose une cartographie à partir de deux études comparatives entre pays francophones et lusophones, faisant une grande place aux nouvelles modalités de recherche sur cet objet et à leurs apports dans les pratiques enseignantes, notamment concernant la lecture à haute voix (pour le premier degré, le lycée professionnel et la formation des enseignants).

C'est dans ce cadre comme dans celui de sa filiation avec les différents numéros du *Français aujourd'hui* que s'inscrit la problématique spécifique de ce numéro. La dernière livraison de notre revue concernant spécifiquement l'oral, le n° 195 « L'oral en question(s) », coordonné par L. Cadet et A. Pégaz-Paquet, date de 2016. Ces chercheuses, de même que C. Garcia-Debanc (*ibid.*) dans la postface à ce numéro, avaient souligné que les grandes problématiques concernant l'oral, toujours en chantier, avaient surtout concerné jusque-là le premier degré, pour les questions suivantes : celle des normes et de la variation, de la prise en compte du ou des langages oraux des élèves, de leurs pratiques culturelles, de l'oral dans sa dimension de communication et de circulation de la parole dans la classe, de l'oralité de l'écriture ou de l'oralité en lien avec la notion de littératie, avec l'article de M. Laparra et C. Margolinas « Oralité, littératie et production des inégalités scolaires », dans le n° 177 de 2012. Ce n'est que tout récemment que la question de l'enseignement de l'oral à l'université a fait son apparition dans la revue (Scheepers 2023). La centration principale sur des recherches concernant le premier degré est aussi le fait des principales publications précédemment citées, si l'on excepte la revue *Recherches et travaux*.

Ces diverses analyses nous amènent ainsi à centrer notre attention, dans ce numéro, sur des recherches portant plutôt sur le collège et le lycée (comme sur la préparation à l'enseignement

supérieur). C'est pourquoi, pour fédérer les questions concernant l'oral, nous avons choisi de partir des objectifs, certifications et évaluations de fin de cycle de l'oral au collège et au lycée (ou leurs équivalents dans d'autres pays), pour questionner les modalités d'enseignement et d'apprentissage qui les préparent. Dans quelle mesure et comment, dans ce paysage certificatif, les élèves sont-ils préparés, concernant l'oral, aux enjeux de la maîtrise de la parole pour leurs études supérieures comme pour leur vie personnelle et professionnelle ?

Les contributions attendues pour ce prochain numéro s'inscriront dans les axes de réflexion suivants :

AXE 1 : HISTOIRE ET THÉORIES

Avec ce premier axe, il s'agit de développer une réflexion sur l'oral, dans le contexte institutionnel et culturel actuel, dans le cadre d'une conception multimodale de la littératie et de la littérature, avec une analyse fine des prescriptions, descriptifs des épreuves, rapports à ce sujet, dans une perspective historique ou synchronique ainsi que dans une visée curriculaire.

1. Les liens entre l'oral et l'écrit : faut-il distinguer formation à l'oral et formation *par* l'oral, les articuler ? Et si oui, comment ? Jusqu'où les épreuves orales sont-elles de l'oral ? À quelles logiques, à quels enjeux cognitifs, l'évolution de la place de l'oral dans les instructions officielles et dans les certifications obéissent-elles dans une école républicaine qui s'est majoritairement appuyée, jusqu'ici, sur l'écrit ? Quels liens ou continuums observe-t-on avec l'écrit et l'image ? Comment la littératie est-elle éclairée par les pratiques et la réflexion sur l'oral ? Selon quels adossements scientifiques ?
2. Quels sont les liens avec les pratiques sociales et culturelles de référence, quelles références ou modèles (dominants) sont convoqués ? Dans cette optique, il s'agira aussi de développer une réflexion socioculturelle sur le caractère discriminant ou non des épreuves orales par rapport aux épreuves écrites : à quelles conditions, par exemple, le grand oral peut-il être une épreuve non discriminante socialement ?
3. Il serait également intéressant de présenter ici des comparaisons avec d'autres pays, francophones ou non : en effet, quels objets d'apprentissage y relèvent spécifiquement de l'oral ou de l'écrit (par exemple l'apprentissage de l'argumentation à l'oral en Allemagne, la dissertation y étant spécifiquement un genre oral) ?
4. La perspective curriculaire dans les pratiques et dans la formation nous amène à nous interroger sur le continuum entre les différentes épreuves, et sur la particularité de chacune d'elles. Quelles recherches spécifiques sur la préparation aux épreuves orales du diplôme national du brevet, de l'oral à l'épreuve anticipée de français, au grand oral du bac ? Quel apport possible de travaux émergents pour l'université à transférer pour le lycée, ou inversement du collège pour le lycée : sont-ils utilisables, et à quelles conditions ?

AXE 2 : PRATIQUES

Le deuxième axe développe le pôle de l'analyse des pratiques et de leurs effets de la fin du collège à l'entrée à l'université : il concerne notamment le travail de l'oral et par l'oral au collège et au lycée, en lien ou non avec les certifications et/ou les objectifs de fin de cycle.

1. Dans le travail de compréhension et d'interprétation littéraire, quelle place et quelle gestion des interactions orales des élèves dans les débats d'interprétation entre élèves ? Quels apports des travaux autour du dialogue scolaire comme genre discursif dans ces questions ? Comment cet oral dialogué peut-il aider à développer des compétences spécifiquement orales ? Quelles sont les imbrications entre l'oral de la classe et l'oral des évaluations ?
2. Quel mode d'articulation entre écrit et oral, que ce soit autour de l'apprentissage des différents genres de discours oraux (exposés, journaux radiophoniques, etc.), ou des procès de personnages, des concours d'éloquence, des débats citoyens, des pratiques théâtrales ? Comment développer une réflexivité dans l'oral ?

3. Comment s'effectue la prise en compte de la voix, de la prosodie, du souffle, dans la profération des textes, et dans les performances orales ? Comment le jeu et le corps, les mimiques et les gestes peuvent-ils éclairer le rapport avec l'écriture, l'étude des textes, leur interprétation ?
4. Comment les pratiques culturelles multimédiatiques des élèves, des étudiants, des enseignants sont-elles considérées ? Dans quelle mesure l'appropriation des codes de *Tiktok*, par exemple, peut-elle être mise au service de l'oral des élèves ? Comment les jeunes apprennent-ils, en ligne, à travailler l'oral en s'imprégnant de ce qu'ils voient ? Comment les techniques d'enregistrement et de montage peuvent-elles intervenir dans la formation et l'évaluation ? Quelles interdisciplinarités se nouent à cette occasion ? Quelles relations avec l'éloquence sont possibles dans ces prises de parole ?
5. Cet axe pourra s'intéresser également à la formation à l'oral du métier des futurs enseignants, d'une part, et aux contenus et formes de cette formation, d'autre part. Comment les enseignants de français eux-mêmes sont-ils formés à leur pratique professionnelle orale ? Quelle place et quels contenus pour la didactique de l'oral observe-t-on dans leur formation ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CADET, L. & PÉGAZ-PAQUET, A (2016). Présentation, « *L'oral en question(s)* ». *Le français aujourd'hui*, 195, 3-6.
- DELARUE-BRETON, C. & BAUTIER, (2019). « Littératie scolaire : ambitions exigeantes, difficultés de mise en œuvre, *Pratiques* [en ligne], 183-184
<https://doi.org/10.4000/pratiques.7011>
- DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B. (1998). *Pour un nouvel enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels de l'école*. Paris : E.S.F.
- DUPONT, P. & GRANDATY, M. (2016). « De la dichotomie oral enseigné-oral pour apprendre à la dialectique oral travaillé-oral enseigné ». *Repères*, 54, 7-16.
- GARCIA-DEBANC, C. (2016). Postface, « Enseigner l'oral ou enseigner des oraux ». *Le français aujourd'hui*, 195, 107-116.
- JOIGNEAUX, C. (2019). « La littératie, entre cognitivisme et culturalisme, vers une approche multimodale et « reconnectée » de la littératie scolaire ? », <https://doi.org/10.4000/7042>
- LAFONTAINE, L. (2007). « *Enseigner l'oral au secondaire. Séquences didactiques intégrées et outils d'évaluation*. Montréal (QC) : Chenelière Éducation.
- LE GOFF, F. (2015). « Oraliser le texte de théâtre : présence du personnage ». Dans O. Dezutter & É. Falardeau (éds), *Les Temps et les Lieux de la lecture* (pp. 183-195). Namur : Presses universitaires de Namur, coll. « Diptyque ».
- LE GOFF, F. (2016). « La lecture à haute voix et le rapport à une oralité littéraire chez les collégiens : éléments d'enquête ». Dans N. Brillant-Rannou, C. Boutevin & M. Brunel (éds), *Être et devenir lecteur(s) de poèmes, de la poésie patrimoniale au numérique* (pp. 157-172). Namur : Presses universitaires de Namur, coll. « Diptyque ».
- MARGOLINAS, C. & LAPARRA, M. (2012). « Oralité, littératie et production des inégalités scolaires ». *Le français aujourd'hui*, 177, 55-64.
- MARTIN, S. (2015). *Poétique de la voix en littérature de jeunesse, le racontage de la maternelle à l'université*. Paris : L'Harmattan.
- MONGENOT, C. (2023). Introduction, « Un oral, des oraux ». *Lecture Jeune* (hors série), 10, 2-6.
- NONNON, É. (1999). « L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champ de références et problématiques, Aperçu des recherches en langue française - Note de synthèse ». *Revue française de Pédagogie*, 129, 87-131.
- NONNON, É. (2000). « La parole en classe et l'enseignement de l'oral : champs de références, problématiques, questions à la formation ». *Recherches*, 33, 75-90.

PLANE, S. (2019), « L'oral, un objet multidimensionnel », conférence au Centre Alain Savary, le 19 mai 2019, disponible sur <https://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/oral> [mise en ligne le 15/07/2019, modifiée le 15/12/2022]

PLANE, S. (2015). « Pourquoi l'oral doit-il être enseigné ? », *Les Cahiers Pédagogiques*, 31 août 2015, disponible sur <https://cahiers-pedagogiques.com/pourquoi-l-oral-doit-il-etre-enseigne/>

SCHEEPERS, C. (2023). « L'oral à l'université : un point aveugle de la recherche ? » *Le français aujourd'hui*, 221, 95-109.

TELLIER, M. & CADET, L. (éds) (2014). *Le Corps et la voix de l'enseignant : théorie et pratique*. Paris : Éditions Maison des langues.

RAPPORTS

Baccalauréat 2021. Faire du grand oral un levier d'égalité des chances. Recommandations pour le grand oral du baccalauréat et l'enseignement de l'oral de la maternelle au lycée. Rapport remis à J.-M. Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le 19 juin 2019.

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE (2021). *Suivi de l'expérimentation d'un enseignement d'éloquence en classe de Troisième*, n° 2021-042.

REVUES

Le français aujourd'hui :

n° 101, *Norme(s) et pratiques de l'oral* (1993), Gadet & S. Lureau, éds.

n° 107, *Questions de langue à l'école* (1994), M. Le Bouffant & S. Martin, S. éds.

n° 113, *Interactions : dialoguer, communiquer* (1996), D. Bucheton, éds.

n° 141, *Enseigner la langue de l'école au lycée* (2003), J.-A. Hyunh, éds.

n° 143, *Les langues des élèves* (2003), M.-M. Bertucci & J. David, éds.

n° 146, *Oral : le rapport à l'autre* (2004), I. Delcambre & I. Laborde-Milaa, éds.

n° 150, *Voix, Oralité de l'écriture* (2005), S. Martin & P. Païni, éds.

n° 177, *L'Attention aux différences* (2012), B. Etienne & S. THomazet, éds.

n° 195, *L'oral en question(s)* (2016), L. Cadet & A. Pégaz-Paquet, éds.

Lecture Jeune :

n° 10 (hors série), *Oral en scène, écrit en coulisses ? Voix et paroles, de quelles pratiques orales parle-t-on ?* (2023).

Pratiques :

n° 183-184, *Oralité, littératie* (2019), C. Masseron & J.-M. Privat, éds.

Recherches et travaux :

n° 99, *Penser le retour de l'éloquence et de son enseignement* (2021), M. Mas, C. Nicolas & A. Vibert, éds.

Repères :

n° 68, *Nouveaux objets et nouveaux contextes d'enseignement de l'oral* (2023), A. Dias-Chiaruttini & J. Dolz, éds.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les propositions de contribution sont à envoyer par courriel en fichier attaché avant le 20 février 2024 à :

- Isabelle De Peretti : isabelle.deperetti@gmail.com
- Alice Barbaza : alice.bza@gmail.com

Elles devront comporter :

- les nom, prénom, adresse courriel et institution professionnelle de l’auteur (ou des auteurs) ;
- le titre de la proposition ;
- un résumé de 4 000 à 5 000 signes environ (espaces compris) présentant de façon précise les contenus et le/les contexte/s abordés ainsi que les problématiques soulevées ;
- cinq mots-clés ;
- les références bibliographiques associées.

CALENDRIER

20 février 2024 : réception des propositions d’article.

10 mars 2024 : réponse aux propositions.

4 mai 2024 : envoi de la première version de l’article avant évaluation.

15 juin 2024 : retour de la première version évaluée, avec demandes éventuelles de réécriture.

15 septembre 2024 : réception de la version définitive.

15 décembre 2024 : publication, envoi aux abonnés et libraires, diffusion sur Cairn.